

Madame Suzanne Amigues

Un conte étymologique. Hélène et les serpents

In: Journal des savants. 1990, N°3-4. pp. 177-198.

Citer ce document / Cite this document :

Amigues Suzanne. Un conte étymologique. Hélène et les serpents. In: Journal des savants. 1990, N°3-4. pp. 177-198.

doi: 10.3406/jds.1990.1535

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jds_0021-8103_1990_num_3_1_1535



UN CONTE ÉTYMOLOGIQUE HÉLÈNE ET LES SERPENTS

Les botanistes et les pharmacologues grecs, de Théophraste aux auteurs de glossaires médiévaux, ont appelé ελένιον au moins six plantes différentes. A première vue, ce vocable entre sans difficulté dans la série bien connue des phytonymes dérivés du nom d'un personnage légendaire ou mythologique 1 : avec le sens d' « herbe d'Hélène », έλένιον est comparable à θήσειον (ou θησεῖον) « herbe de Thésée », κενταύριον/-ειον « centaurée », « herbe du Centaure », γοργόνιον/-ειον « herbe des Gorgones », etc. Sur un point cependant le parallélisme perd de sa rigueur. A l'origine de ces dérivés se trouve généralement un rapport précis entre la plante et le personnage : la léontice (Leontice leontopetalum L.) a été nommée « herbe de Thésée » parce que ses tiges fibreuses et tenaces passaient pour avoir fourni le fil d'Ariane²; les centaurées possèdent des vertus médicinales présumées connues du centaure Chiron; quant à l' « herbe des Gorgones », c'est tantôt (Ps.-Diosc. III, 21) notre panicaut (Eryngium campestre L.) dont chaque capitule, avec son involucre raide, peut évoquer une tête de Gorgone hérissée de serpents, tantôt (Ps.-Diosc. III, 141) le grémil officinal (Lithospermum officinale L.), à petites graines dures et comme pétrifiées par le regard de ces monstres. En revanche, vu le nombre des plantes dénommées έλένιον, il est peu vraisemblable que chacune d'elles ait été pareillement mise en rapport avec Hélène, ce qui amène soit à supposer une large diffusion du phytonyme au moyen de l'analogie, soit à remettre en question une étymologie trop facile. Ainsi s'expliquent les réserves, voire le désaccord des principaux dictionnaires étymologiques. Chantraine, D.E.L.G., se borne à dire s. v. έλένιον « tiré de

^{1.} Voir R. Strömberg, Griechische Pflanzennamen, Göteborg, 1940, p. 99-102 et 128-130.

^{2.} J. Murr, Die Pflanzenwelt in der griechischen Mythologie, Innsbruck, 1890, p. 230, fournit des arguments solides à l'appui de cette identification, reprise avec de bonnes illustrations dans H. Baumann, Le Bouquet d'Athéna, Paris, 1984, p. 67 et 73.

'Ελένη par Strömberg, Pflanzennamen 130 ». Pour Frisk, G.E.W., s. v. 'Ελένη, « De là vient probablement le nom de la plante ἐλένιον »; suit la référence à Strömberg. Ce dernier ne nous apprend rien de plus : « 'Ελένιον, nom de diverses plantes, probablement en relation avec 'Ελένη »; mais il écarte, sans commentaire, les étymologies de Boisacq, D.E.L.G., qui rapprochait ἐλένιον de ἕλος « terrain marécageux » parce que l'ἐλένιον le plus sûrement identifié, l'aunée, croît dans les lieux humides, et de ἑλένη « corbeille tressée », d'après l'aspect de ses fleurs. La première de ces deux hypothèses est morphologiquement indéfendable; nous reviendrons sur la seconde, plus développée dans l'article helenion de Carnoy, Dictionnaire étymologique des noms grecs de plantes, Louvain, 1959 : « Le gr. ἑλένη se dit de torches, de corbeilles tressées ou de bottes de roseaux. Ces diverses significations peuvent convenir à l'aunée qui a de grandes fleurs jaunes et une inflorescence ressemblant à un objet tressé. On ne comprendrait pas, d'autre part, quel rapport cette plante pourrait avoir avec l'héroïne Hélène ».

Toujours est-il que le phytonyme έλένιον/helenium a été rapproché dès l'Antiquité du nom d'Hélène, dans un conte étymologique dont nous avons conservé deux versions assez différentes. L'une d'elles est évoquée incidemment dans Pline, XXI, 59: Helenium e lacrimis Helenae dicitur natum et ideo in Helene insula laudatissimum « L'helenium passe pour être né des larmes d'Hélène; aussi celui de l'île d'Hélénè est-il le plus estimé ». A nous de reconstituer les circonstances de l'anecdote. Au sujet de l'île d'Hélénè (aujourd'hui Makronisi) qui s'étend le long de la côte orientale de l'Attique, en face de Thorikos et de Sounion, Strabon (IX, 1, 22 = C 399) cite l'épisode homérique des amours de Pâris et d'Hélène dans l'île de Kranaè (Γ 443-445), en précisant que le poète « appelle Kranaè l'actuelle Hélénè ainsi nommée parce qu'elle fut le théâtre de ces amours ». Mais d'après Euripide, Hélène, 1670-1675, c'est là qu'Hermès déposa Hélène, « l'enlevant à Pâris, refusée à ses embrassements ». Des larmes d'Hélène reléguée dans cette île « rocheuse et déserte » (Strabon, ibid.) 3 l'imagination populaire a fait naître l'helenium.

En Égypte également on a donné à ἐλένιον le sens d' « herbe d'Hélène », en fondant cette interprétation sur diverses circonstances du séjour de la belle Grecque dans ce pays. Déjà l'Odyssée (δ 219-232) avait rendu célèbres

^{3.} Le botaniste J. Pitton de Tournefort, qui a cherché sans grand succès l'helenium de Pline à Makronisi, constate dans sa Relation d'un voyage du Levant, Lyon, 1717, t. II, p. 28, que « l'île est dans le même état que Strabon l'a décrite, c'est-à-dire que c'est un rocher sans habitants; et suivant les apparences, la belle Hélène n'y fut pas trop bien logée ».

les drogues que lui avait offertes Polydamna, l'épouse du roi Thon; en 412 a.C. l'Hélène d'Euripide représenta l'héroïne en butte aux assiduités de ce roi. Sur ces données légendaires diffusées par la littérature dans tout le monde grec s'est formée, en Égypte même et à une époque que nous essaierons plus loin de préciser, la tradition rapportée par Élien (N.A. IX, 21) : Ἡ Φάρος ἡ νῆσος πάλαι (λέγουσι δὲ Αἰγύπτιοι οἶα μέλλω λέγειν) ἐπεπλήρωτο ὄφεων πολλῶν τε καὶ διαφόρων. Ἐπεὶ δὲ Θῶνις ὁ τῶν Αἰγυπτίων βασιλεὺς λαβὼν παρακαταθήκην τὴν Διὸς Ἑλένην (ἔδωκε δὲ αὐτὴν ἄρα καὶ περὶ τὴν ἄνω Αἴγυπτον καὶ περὶ τὴν Αἰθιοπίαν πλανώμενος ὁ Μενέλεως) εἶτα ἡράσθη αὐτῆς ὁ Θῶνις, βίαν αὐτοῦ προσφέροντος τῆ Ἑλένη ἐς ὁμιλίαν ἀφροδίσιόν φησιν ὁ λόγος τὴν τοῦ Διὸς αὐτὰ εἰπεῖν ἕκαστα πρὸς τὴν τοῦ Θώνιδος γαμετήν (Πολύδαμνα ἐκαλεῖτο), τὴν δὲ δείσασαν μή ποτε άρα ύπερβάληται ή ξένη τῷ κάλλει αὐτήν, ὑπεκθέσθαι τὴν Ἑλένην ἐς Φάρον, πόαν δὲ τῶν ὄφεων τῶν ἐκεῖθι ἐχθρὰν δοῦναι, ἦσπερ οὖν αἴσθησιν λαβόντας τοὺς ὄφεις εἶτα καταδύναι. Τὴν δὲ αὐτὴν καταφυτεύσαι, καὶ χρόνω ἀναθῆλαι καὶ ἀφείναι σπέρμα ἐχθρὸν όφεσι, καὶ μέντοι καὶ ἐν τῇ Φάρω θηρίον τοιόνδε οὐκέτι γενέσθαι. Κληθῆναι δὲ τὴν πόαν έλένιον οί ταῦτα είδένα: δεινοί. « Jadis l'île de Pharos (les Egyptiens racontent la légende comme je vais la raconter) était infestée de toutes sortes de serpents. Quand le roi d'Égypte Thonis eut reçu en garde Hélène, la fille de Zeus, (Ménélas la lui avait confiée pendant qu'il parcourait la Haute Egypte et l'Ethiopie) et se fut épris d'elle, il fit violence à Hélène pour la contraindre à des relations amoureuses. D'après la légende, la fille de Zeus raconta l'affaire en détail à l'épouse de Thonis, qui s'appelait Polydamna; celle-ci, craignant de voir arriver un jour où l'étrangère l'éclipserait par sa beauté, fit mettre Hélène en lieu sûr à Pharos et lui donna une herbe détestée des serpents qui s'y trouvaient : il suffisait aux serpents de la sentir pour disparaître sous terre. Hélène planta cette herbe qui, le moment venu, refleurit et répandit une graine détestée des serpents; et le fait est qu'une telle engeance n'exista plus à Pharos. Les gens compétents en la matière disent que la plante a été appelée hélénion ».

La glose d'Hésychius ε 1993 Latte n'est qu'un bref résumé de la version d'Élien, augmenté d'une curieuse mention de serpents herbivores : Ἑλένιον βοτάνη τις, ἥν φασιν Ἑλένην σπεῖραι πρὸς τοὺς ὄφεις, ὅπως βοσκόμενοι ἀναιρεθῶσιν « Hélénion : sorte de plante qu'Hélène, dit-on, sema pour se protéger des serpents, afin qu'ils en mangent et périssent ».

Au contraire, l'*Etymologicon Magnum*, 328, 16-19, fournit une variante importante : Ἑλένειον· βοτάνη ἡ ἐν ᾿Αλεξανδρεία γινομένη. Εἴρηται ὅτι ἐκ τῶν δακρύων τῆς Ἑλένης ἀνεφύη, ὅτε ἐπὶ Κανώβω τῷ κυβερνήτη Μενέλαος ἐδάκρυσεν ὑπὸ αἰμορροΐδος ἀποθανόντι « *Héléneion* : plante d'Alexandrie. Selon la tradition,

elle naquit des larmes d'Hélène quand celle-ci pleura sur Canopos, le pilote de Ménélas, victime d'un serpent hémorrhoïs ».

Cette dernière définition est véritablement synthétique puisque l'hélénion y est dit né des larmes d'Hélène comme dans Pline, à Alexandrie où se situe le conte d'Élien, et lors de la mort de Canopos, évoquée par Nicandre (Thér. 309-315) à propos de l'hémorrhois et des effets de son venin. L'originalité de Nicandre par rapport aux témoignages cités plus haut est de ne pas faire mention d'une plante appelée ελένιον. Expliquant la reptation maladroite de l'hémorrhois par le fait qu'Hélène, dans sa colère, brisa la colonne vertébrale de celui qui avait mordu Canopos (Thér. 316-319), le poète aurait probablement noté, s'il l'avait su, qu'on attribuait aux pleurs d'Hélène l'origine de l'hélénion. Il semble que ce dernier point de la légende se soit développé à Alexandrie entre l'époque de Nicandre (II^e siècle a. C.) et celle de Sostratos (deuxième moitié du 1er siècle a. C.) dont le traité Des animaux qui blessent et qui mordent (Περὶ βλητῶν καὶ δακέτων) est la source d'Elien pour le passage qui nous intéresse 4. Il y a en tout cas quelque trois cents ans d'écart entre les premières occurrences du phytonyme έλένιον dans les ouvrages botaniques de Théophraste, composés pour l'essentiel au cours de la décennie 320-310, et l'explication qui en était donnée dans le traité de Sostratos, postérieur à 30 a.C. Il faut donc voir là une étymologie populaire tardive et examiner de près la description des plantes appelées έλένιον pour essayer de comprendre l'origine et, s'il y a lieu, le sens premier de leur dénomination commune.

Nous ne retiendrons d'abord que la morphologie de ces plantes, en nous réservant d'étudier ensuite leurs propriétés, si nous ne constatons aucune ressemblance de forme ou d'aspect qui explique leur homonymie.

1. L'hélénion de Théophraste était bien connu de ses contemporains puisqu'il en parle plusieurs fois ⁵ sans jamais le décrire. Il s'agit d'une plante ligneuse suffrutescente, unique en son genre quoique voisine du serpolet et du calament, à petites feuilles et arôme un peu âcre moins sensible dans la fleur que dans les autres parties. Théophraste la range parmi les plantes à

^{4.} M. Wellmann, Sostratos, ein Beitrag zur Quellenanalyse des Aelian, in Hermes, 26, 1891, p. 321-350, met en parallèle les passages d'Élien, N.A., qui ont trait aux animaux venimeux et leurs sources, essentiellement Nicandre, mais aussi Sostratos, chirurgien et zoologiste d'Alexandrie. Selon Wellmann, Élien doit en particulier à Sostratos le récit de la mort de Cléopâtre, ce qui permet de situer son traité après 30 a.C. (cf. p. 339), et la légende égyptienne des origines de l'hélénion (cf. p. 343).

^{5.} H.P. II, 1, 3; VI, 1, 1; VI, 6, 2 et 3; VI, 7, 2 et 4; C.P. VI, 11, 3; VI, 20, 1.

couronnes (H.P. VI, 1, 1), et de même Pollux (VI, 106) 6. C'est incontestablement une Labiée, mais il faut écarter le calament blanchâtre (Calamintha incana (Sibth. & Sm.) Boiss. = Thymus incanus Sibth.) qui fait l'unanimité depuis Fraas 7. Nous avons montré ailleurs 8 que Théophraste donne le nom de σισύμβριον au calament le plus commun en Grèce, Calamintha nepeta (L.) Savi, auquel C. incana ressemble trop pour avoir eu dès l'Antiquité une



Fig. 1. — L'ivette musquée (Ajuga iva (L.) Schreber).

- 6. Peut-être aussi Chérémon ap. Athénée, 608b (= Nauck, $T.G.F.^2$ 786) dans la description de jeunes filles endormies $\hat{\epsilon}\lambda\hat{\epsilon}\nu\hat{\iota}\nu\nu$ $\hat{\epsilon}\pi\iota$ (C. B. Gulick [Loeb] traduit « on beds of calamint », suivant l'équivalence $\hat{\epsilon}\lambda\hat{\epsilon}\nu\hat{\iota}\nu\nu$ = « calamint » posée par A. Hort pour Théophraste; cf. infra, n. 7). Sont en effet mentionnés dans le même extrait la violette, le safran et la marjolaine, tous connus comme plantes à couronnes.
- 7. C. Fraas, Synopsis plantarum florae classicae, München, 1845, p. 178. Détermination retenue dans les dictionnaires de BAILLY et LIDDELL-SCOTT-JONES, l'Index of plants de l'éd. A. Hort de Théophraste, Loeb, 1916-1926, ainsi que dans J. André, Les noms des plantes dans la Rome antique, Paris, 1985, s. v. helenium. Carnoy, Dictionnaire étymologique des noms grecs de plantes, précise malencontreusement que Calamintha incana a pris le nom de l'aunée, helenion, « à cause de ses fleurs jaune clair » : celles-ci sont en réalité rose pâle.
 - 8. Théophraste, Recherches sur les plantes, t. I, C.U.F., 1988, p. 114-117.

dénomination distincte. Ce qu'il désigne par édéviou est l'ivette musquée (Ajuga iva (L.) Schreber) (fig. 1), dont il note avec justesse (H.P. VI, 7, 1-2) l'épanouissement successif des fleurs disposées sur les côtés du rameau. Cette plante n'a pas pu passer inaperçue des Anciens, à la fois parce qu'elle est très répandue en Grèce dans les lieux arides, les champs, les olivaies, et à cause de la forte senteur de musc qu'exhalent ses feuilles froissées, alors que sa fleur n'a presque pas de parfum. Peut-être est-ce également l'helenium né des larmes d'Hélène dans l'île d'Hélénè, selon Pline, XXI, 59, qui ajoute : « c'est une plante ligneuse étalée sur le sol, à petits rameaux longs de neuf pouces [environ 24 centimètres] et feuille de serpolet ». L'ivette musquée croît certainement à Makronisi; ses rameaux atteignent 25 centimètres et ne se redressent qu'à l'extrémité, sa feuille est entière comme celle du serpolet, ou à peine dentée au sommet.

2. On n'a jamais perdu de vue la correspondance entre l'hélénion de Dioscoride, I, 28 et notre aunée : le mot grec est à l'origine du nom scientifique de la plante, Inula helenium L., et de noms vernaculaires encore en usage dans les langues modernes, par exemple ital. élénio, all. Helenakraut. Hormis ce qui est dit de la tige (mais sur ce point le texte est incontestablement fautif et le Pseudo-Dioscoride en donne une variante très différente⁹), la description antique rend bien compte des caractères réels de l'aunée (fig. 2) : « Elle a des feuilles qui ressemblent un peu à celles du bouillon-blanc à feuilles étroites, mais plus rudes et allongées, — elle n'émet pas de tige —, une grosse racine aromatique, un peu âcre, dont on prend pour les planter, comme sur les lis et les arums, les bourgeons latéraux. Elle pousse dans des lieux montagneux, ombragés et humides ». Des indications concordantes ou complémentaires se trouvent dans Théophraste, H.P. IX, 11, 1, où l'aunée est dénommée πάναχες τὸ Χειρώνειον: « La panacée de Chiron 10 a une feuille semblable à celle de la patience, mais plus grande et plus poilue, une fleur jaune d'or, une racine longue; elle a une prédilection

^{9.} Le manuscrit N de l'éd. Wellmann (Neapolitanus Vindob. suppl. gr. 28) fournit de nombreux détails dont certains sont tout à fait compatibles avec la morphologie de l'aunée : tige poilue, haute de deux coudées (= o m 88) ou davantage, fleurs jaune vif; en revanche, « un fruit pareil à celui du bouillon-blanc » ne peut pas appartenir à une Composée. On sait d'ailleurs que ce développement est calqué sur la notice « Autre consoude » (σύμφυτον ἄλλο) de Diosc. IV, 10, relative à une espèce qui reste à déterminer (cf. J. André, A propos des noms de la consoude, in Rev. Phil. 30, 1956, p. 62-67).

^{10. «} Panacée de Chiron » figure parmi les noms vernaculaires français de l'aunée dans G. GARNIER, L. BÉZANGER-BEAUQUESNE, G. DEBRAUX, Ressources médicinales de la flore française, Paris, 1961, p. 1358 et dans J. VALNET, Phytothérapie⁴, Paris, 1979, p. 211.

pour les terrains gras ». Aujourd'hui encore, elle habite en Grèce les parties humides des montagnes élevées, Olympe, Ossa, Pélion, Cyllène ¹¹.

3. Après avoir traité de l'aunée, Dioscoride ajoute (I, 29) : « Cratévas



Fig. 2. — L'aunée ou panacée de Chiron (Inula helenium L.).

11. Cf. E. de Halácsy, Conspectus florae graecae, Lipsiae, 1901-1904 [1968], II, 19. L'appartenance de l'aunée à la flore grecque a longtemps paru douteuse. Th. von Heldreich, Die Nutzpflanzen Griechenlands, Athen, 1862, ne la mentionne que dans les Addenda et corrigenda: « Inula Helenium L. n'avait pas été trouvée jusqu'à ce jour en Grèce, mais nous l'avons découverte en grande abondance au pied de l'Olympe de Thessalie ».

raconte qu'un autre hélénion croît en Égypte. C'est une herbe qui a des rameaux d'une coudée, traînant sur le sol comme le serpolet, des feuilles pareilles à celles de la lentille mais plus longues et nombreuses autour de ses petits rameaux, une racine jaune pâle, de l'épaisseur du petit doigt, fine à la partie inférieure, plus épaisse vers le haut, avec une écorce noire. Elle pousse au bord de la mer et sur les collines ». Cette plante que Dioscoride ne connaît pas — ou ne reconnaît pas sous ce nom, car rien n'indique qu'elle croît exclusivement en Égypte — ressemble sur plusieurs points à l'ivette musquée qui correspond à l'hélénion de Théophraste : rameaux étalés sur le sol et touffus; feuilles entières, comparables à des folioles de lentille; présence au bord de la mer et sur les collines 12. Cependant deux différences nettes imposent la distinction : la longueur des rameaux qui varie presque du simple au double (l'ivette atteint à peine 25 centimètres, Cratévas parle d'une coudée [44 centimètres]); l'aspect de la racine, assez mince et beige clair pour l'ivette, grosse et jaune pâle sous une écorce noire dans la description de Cratévas. Ce dernier trait, noté avec un soin particulier vu que la racine seule avait un usage médical, se retrouve exactement dans la santoline maritime ou diotis blanc (Otanthus maritimus (L.) Hoffmanns. & Link = Diotis candidissima Desf.) (fig. 3). G. Bonnier, Flore complète de France, Paris, 1934, V, 102, donne sur cette espèce les indications suivantes : plante de 10 à 40 centimètres; feuilles simples, ovales, assez rapprochées les unes des autres, entières; tiges fleuries couchées ou se redressant; racine principale allongée, épaisse, devenant ligneuse, et longtemps persistante. L'observation directe nous permet d'ajouter que même sur les exsiccata le contraste est frappant entre l'intérieur de la racine jaunâtre et son écorce noire peu adhérente. La santoline maritime se rencontre plus ou moins fréquemment sur tout le pourtour de la Méditerranée. En Égypte, elle est propre au littoral méditerranéen, où elle croît « sur les dunes maritimes » 13, ce qui correspond assez bien à l'habitat signalé par Cratévas (ἐν παραθαλασσίοις τόποις καὶ γεωλόφοις). Il est évidemment impossible de dire si c'est la plante qu'on prétendait apportée par Hélène à Pharos ou née de ses larmes lors de la mort de Canopos: les contes recueillis par Elien et les lexicographes ne font aucune place à la réalité botanique.

^{12.} Selon V. TÄCKHOLM, Students' Flora of Egypt², Beirut, 1974, p. 471, l'aire d'Ajuga iva en Égypte se limite aux oasis du désert de Libye et à la bande côtière méditerranéenne.

^{13.} V. TÄCKHOLM, op. cit., p. 577. Pour la distribution de cette espèce en Grèce, voir Conspectus florae graecae, II, 40.



Fig. 3. - La santoline maritime (Otanthus maritimus (L.) Hoffmanns. & Link).

4. Ἑλένιον est aussi l'un des synonymes que le Pseudo-Dioscoride ajoute à la notice de Dioscoride, IV, 9, relative à la « consoude des rochers » (σύμφυτον πετραῖον). L'aspect et l'habitat de cette plante y sont décrits comme suit : « La consoude des rochers pousse sur les rochers. Elle a de petits rameaux qui font penser à l'origan, des feuilles fines et de petits capitules comme ceux du thym. Elle est tout entière ligneuse et d'odeur agréable, de saveur douce, et propre à exciter la salivation. Elle a une longue racine roussâtre, de l'épaisseur du doigt ». J. André, A propos des noms de la consoude, p. 62-63, rapproche judicieusement de σύμφυτον πετραῖον/symphyton petraeum (Pline, XXVII, 41) l'italien ancien simfito petreo qui désigne le coris de Montpellier (Coris monspeliensis L.) (fig. 4). L'argument linguistique est décisif car, par ailleurs, tous les caractères de la « consoude des rochers » peuvent être observés sur le coris, y compris les plus originaux : couleur rougeâtre de la racine épaisse et longue; aptitude à stimuler la sécrétion

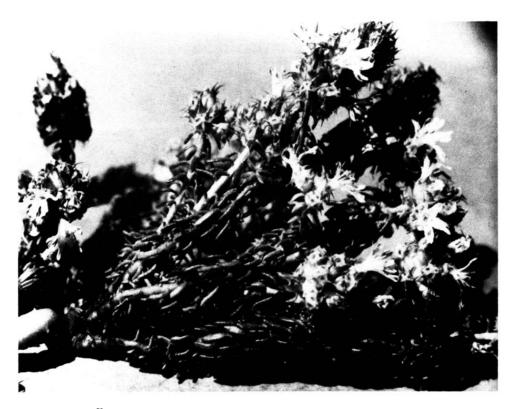


Fig. 4. — Le coris de Montpellier (Coris monspeliensis L.).

salivaire ¹⁴. Il est vrai aussi que cette Primulacée à corolle irrégulière a l'aspect général d'une Labiée (d'où les références à l'origan et au thym ¹⁵) avec ses petites feuilles coriaces et ses inflorescences compactes d'un rose lilas. Son aire comprend les parties occidentale et centrale du bassin méditerranéen jusqu'à l'Albanie, de sorte qu'elle n'a pu recevoir les noms de σύμφυτον πετραῖον et d'έλένιον en Grèce même, mais plutôt en Grande-Grèce, où elle se rencontre dans les lieux arides ¹⁶.

^{14.} Le seul point qui ne se vérifie pas absolument dans ses stations languedociennes est le parfum de la plante entière: seule la fleur a une odeur, douce mais faible. Peut-être en est-il autrement sous des climats plus chauds, car on lit dans H. HARANT-D. JARRY, Guide du naturaliste dans le Midi de la France, Neuchâtel, 1961-1963, II, 139, que Coris monspeliensis a fait l'objet d'essais de distillation.

^{15.} Encore dans O. POLUNIN-A. HUXLEY, Fleurs du bassin méditerranéen, Paris, 1967, p. 185: « Coris monspeliensis L. Plante très rameuse comme un Thym ».

^{16.} Cf. A. Fiori, Nuova Flora analitica d'Italia, Firenze, 1925-1929, II, 226.

- 5. Les glossaires de botanique publiés par A. Delatte dans Anecdota atheniensia et alia, t. II, Liège, 1939, donnent deux fois ἐλένιον (ἡ) θαλασσο-κράμβη (avec l'article [p. 346, l. 3-4] dans le lexique de l'Athous 4302, sans article [p. 379, l. 18] dans celui du Parisinus gr. 2178). L'identification de la plante appelée θαλασσοκράμβη ου θαλασσία κράμβη (cf. Diosc. II, 122 et Ps.-Diosc., ibid.) ne présente aucune difficulté : c'est le liseron soldanelle des sables maritimes (Calystegia soldanella (L.) R. Br. = Convolvulus soldanella L.) (fig. 5), qui porte aujourd'hui encore les noms vulgaires de chou marin en français, Meerkohl en allemand, cavolo di mare, cavolo marino en italien 17. Il croît en Europe sur la côte atlantique et sur le littoral méditerranéen, de l'Espagne à la Turquie.
- 6. Autre glose relevée dans le même recueil, p. 374, l. 8-9 (lexique du *Parisinus gr.* 2318) : ἐλένιον ἀγχίαλος πόα ἐοιχοῖα τεύτλφ « *hélénion* : herbe du bord de la mer qui ressemble à la bette ». Cette définition de l'*hélénion* fait penser à ce que Dioscoride, IV, 16 dit du λειμώνιον : Τὰ μὲν φύλλα ἔχει ὅμοια



Fig. 5. - Le liseron soldanelle (Calystegia soldanella (L.) R. Br.).

17. D'après Ressources médicinales de la flore française, p. 1031.

τεύτλω (...). Φύεται δὲ ἐν λειμῶσι καὶ ἑλώδεσι τόποις. L'accord n'est pas fait sur l'identité de cette plante. D'après L. S. J., s. v. λειμώνιον, il s'agit de Statice limonium, notre saladelle ou lavande de mer; pour J. André, Les noms de plantes dans la Rome antique, s. v. limonium, c'est la bette de mer (Beta maritima L. — plus exactement B. vulgaris L. subsp. maritima (L.) Arcangeli dans la nomenclature actuelle) (fig. 6). Cette dernière interprétation a toutes chances d'être la bonne pour deux raisons : 1) la saladelle est

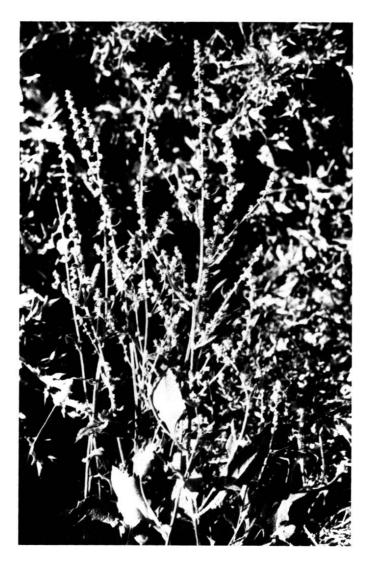


Fig. 6. — La bette de mer (Beta maritima L.).

parfaitement décrite dans Diosc. IV, 132 sous le nom de τριπόλιον; 2) les principaux caractères attribués par Dioscoride au λειμώνιον (feuilles semblables à celles de la bette cultivée; tige mince, droite comme celle d'un lis, chargée de fruits rouges; présence dans les prairies humides et dans les lieux marécageux) conviennent à Beta maritima bien mieux qu'à Statice limonium. Il est donc au moins probable que le nom d'hélénion s'est également appliqué à la bette de mer. La distribution européenne de cette espèce est à peu près la même que celle du liseron soldanelle. On la trouve en Grèce « à proximité de la mer, dans les lieux un peu humides, au bord des fossés, dans les vignes » (Conspectus florae graecae, III, 41).

7. Enfin le Pseudo-Apulée, V, 6, fait de helenium un synonyme de uiperina pour désigner, selon Fraas, Synopsis, p. 230, la renouée bistorte (Polygonum bistorta L.) (fig. 7). Cette plante habite les prairies humides et tourbeuses de toute l'Europe tempérée, seulement en montagne dans les régions méditerranéennes; elle est présente en Italie mais manque à la Grèce. Au nom de uiperina sous lequel Fraas l'a reconnue, correspondent les noms vernaculaires français couleuvrée et serpentaire; tous font allusion à son rhizome contourné et marqué de replis.

Du point de vue morphologique, ces sept espèces ne présentent aucune ressemblance qui puisse être à l'origine de leur homonymie. Les plus proches parentes sont les deux Composées, l'aunée (n° 2) et la santoline maritime (n° 3). C'est à leur sujet qu'il faut examiner l'hypothèse étymologique retenue par Carnoy à la suite de Boisacq (cf. supra, p. 178), dans laquelle έλένιον dériverait de έλένη « corbeille tressée ». Une fleur d'aunée vue de près (fig. 8) peut en effet évoquer un ouvrage de vannerie dont le fond serait constitué par les fleurons disposés en quinconce et les bords par les ligules rayonnantes. La fleur de la santoline, dépourvue de ligules, présente la même ordonnance des fleurons. Mais comme il en est ainsi de toutes les marguerites, pâquerettes, camomilles, etc., on ne voit pas pourquoi les observateurs antiques auraient particulièrement remarqué dans deux espèces peu communes ce qui, loin de les distinguer, les rapproche d'une foule de plantes banales. Du reste, la chronologie dément qu'έλένιον ait eu pour sens premier quelque chose comme « herbe à corbeille », « herbe tressée » : dans les traités botaniques de Théophraste, nos plus anciens documents utilisables 18, l'aunée, qui rappelle une vannerie, n'est pas dénommée έλένιον (cf.

^{18.} Dans HIPPOCRATE, Nature de la femme, VII, 358 Littré, l'éxévion qui entre dans la composition de « breuvages pour la matrice » n'est pas identifiable.



Fig. 7. — Fleurs de renouée bistorte (Polygonum bistorta L.).



Fig. 8. — Fleur d'aunée.

supra, n° 2), et l'ivette musquée dénommée έλένιον (n° 1) n'a rien qui rappelle une vannerie.

N'ayant découvert aucun facteur d'unité dans la morphologie des sept espèces considérées, nous en examinerons maintenant les usages et propriétés. Il faut noter au préalable que les anecdotes relatives au séjour d'Hélène en Égypte (cf. supra, p. 178-180) ont toutes un rapport avec les serpents : l'herbe plantée par Hélène à Pharos les fait fuir (Élien) ou périr (Hésychius); la mort de Canopos est due à la morsure d'un serpent hémorrhois (Nicandre, E.M.). Sous le merveilleux du conte transparaît un fond de vérité : l'hélénion était censé mettre les serpents hors d'état de nuire. Sa plantation dans un lieu infesté de reptiles relève de la magie prophylactique plutôt que d'une technique éprouvée. En effet, quoi qu'en dise Hésychius, aucun serpent ne se repaît d'herbe, et il est douteux qu'une plante exerce sur un animal qui ne la consomme pas une répulsion aussi forte que le prétend Élien d'après Sostratos. Mais les Anciens pensaient que certaines plantes agissaient à distance sur des êtres dangereux et les réduisaient à l'impuissance. Le plus ancien exemple est celui du moly homérique (x 286-306), la fleur blanc de lait à racine noire donnée par Hermès à Ulysse pour qu'il échappe aux maléfices de Circé. Dioscoride fait état de pareilles croyances, par exemple au sujet du « lychnis sauvage » (III, 101): « On dit que les scorpions s'engourdissent et deviennent inertes quand on leur présente la plante ». Cet effet magique du « lychnis sauvage » est à rapprocher de l'effet thérapeutique du « lychnis coronaire » dont il est dit au chapitre précédent (III, 100) : « sa graine, prise avec du vin, est bonne pour les piqures de scorpion ». Une double action, préventive et curative, est également attribuée à l'extor (la vipérine) dans Diosc. IV, 27, quoiqu'il s'agisse ici non de paralyser l'animal venimeux, mais de mettre l'homme hors de son atteinte : « La racine (...) non seulement constitue un remède pour les morsures de serpent, en boisson avec du vin, mais elle protège même des morsures ceux qui en ont bu préventivement ». De même l'hélénion qui aurait chassé les serpents de Pharos donne à penser que des plantes de ce nom passaient pour alexitères.

Un autre point de la légende mérite attention. Selon Nicandre et l'Etymologicon Magnum 19, le serpent responsable de la mort de Canopos

^{19.} Et en outre Élien (N.A. XV, 13) dont le récit de la mort de Canopos suit de très près celui de Nicandre, sauf en ce qui concerne la fin de l'histoire. Dans *Thér.* 316-319 « Hélène

était un hémorrhoïs. Nicandre décrit cette espèce (Thér. 282-297) avec tant de précision, en dépit de son emphase coutumière, qu'on a pu l'identifier avec une vipère des régions désertiques du Proche-Orient, Echis carinata ou Pseudocerastes fieldi 20. Comme l'indique son nom grec, cette vipère a un venin caractérisé par des effets hémorragiques très violents dont le poète donne une peinture saisissante 21. Il convient donc de rechercher aussi d'éventuelles propriétés hémostatiques et vulnéraires dans les plantes appelées hélénion. Nous en reprenons l'étude dans l'ordre précédemment adopté.

1. Théophraste n'attribue à son hélénion (l'ivette musquée, Ajuga iva) aucune vertu médicinale. Mais on lit dans Diosc. III, 136 au sujet des plantes dénommées ἀνθυλλίς, dont la seconde est l'ivette musquée (cf. André, Noms de plantes, s. v. anthyllis 2), ἰῶνται δὲ καὶ τὰ τραύματα « elles guérissent aussi les blessures »; même indication (τραύματα κολλᾶ « il cicatrise les blessures ») s. v. χαμαίπιτυς (III, 158), le « petit pin », dont la 3e espèce correspond encore à l'ivette musquée (cf. André, note 3 à Pline, XXIV, 29, C.U.F.), mais dans sa variété à fleurs jaunes distinguée du type à fleurs roses (2e ἀνθυλλίς) 22. Il est confirmé de nos jours qu'Ajuga iva partage avec les

écrasa le reptile en son milieu, brisa les os soudés à l'épine dorsale, et la colonne vertébrale sortit du corps. Depuis lors les hémorrhoïs et les cérastes aux divagations tortueuses sont seuls à se mouvoir avec peine pour avoir été gravement maltraités ». Selon Élien « Hélène, dit-on, ayant compris quel était le pouvoir de l'animal mordeur, lui brisa la colonne vertébrale et ôta le poison ». Que signifie au juste ἐξελεῖν δὲ τὸ φάρμαχον? Déjà Élien se le demandait puisqu'il ajoute : « Pour quel usage elle s'empressa de le mettre en réserve, je l'ignore ». Si ce détail étrange provient d'une tradition authentique et non d'un accident de transmission du récit (Wellmann, Sostratos..., p. 325, signale la difficulté sans se prononcer), peut-être fallait-il comprendre qu'Hélène « détruisit (autre sens possible de ἐξελεῖν) le poison », ce qui s'expliquerait par un transfert — maladroit — à Hélène du pouvoir alexitère attribué à l'hélénion.

- 20. Voir le commentaire de l'éd. Gow-Scholfield de Nicandre, Cambridge, 1953, p. 175-176.
- 21. Thér. 298-308: « Sitôt après la morsure, une enflure blafarde, livide envahit le pourtour de la plaie et le cœur est glacé d'une douleur cruelle (...). La nuit suivante, du sang sourd des narines, de la gorge et par les oreilles, à mesure qu'il est infecté par un venin bilieux; l'urine évacuée est toute sanglante; des plaies s'ouvrent sur les membres, phénomène accéléré par la destruction de la peau. Que jamais un hémorrhoïs femelle ne vous injecte son venin! Car lorsqu'il a mordu, les gencives enflent tout entières depuis la base, des ongles le sang coule goutte à goutte et les dents tombent, gluantes de sang coagulé ».
- 22. Sans distinction d'espèces, Nicandre cite le « petit pin » (χαμηλή πίτος. Thér. 841-842) parmi les plus célèbres antidotes végétaux, Apollodore ap. Athénée, 681d le mentionne dans son traité Des animaux venimeux (Περὶ θηρίων) et Galien déclare (ΧΙΙ, 15 Κühn, Περὶ χαμαιπίτοος): « A l'état frais, l'herbe a le pouvoir de cicatriser les blessures graves et guérit les ulcères gangréneux ».

autres espèces du genre des propriétés vulnéraires; on lit par exemple dans H. Baillon, *Histoire des plantes*, 1866-1895, XI, 30: « La Bugle [Ajuga reptans L.] était un des plus estimés des remèdes cicatrisants. De même (...) l'Ivette musquée ».

- 2. L'aunée porte dans Diosc. I, 28, outre le nom d'έλένιον, celui de σύμφυτον « consoude » qui s'explique par les propriétés suivantes : « La racine (...) est bonne pour (...) les fractures, les déchirures musculaires (...), les morsures d'animaux venimeux ». Sur ce dernier point, Théophraste (H.P. IX, 11, 1) expose avec plus de précision les usages de l'aunée (qu'il appelle, nous l'avons vu, « panacée de Chiron ») : « On l'utilise contre les vipères, les tarentules, les seps 23 et les autres reptiles; pour la morsure de vipère, on en fait aussi des compresses et on la donne en boisson dans du vin piqué; on dit qu'elle est bonne également pour les blessures dans du vin ou de l'huile ». Il ne semble pas que la composition chimique de l'aunée la rende propre à neutraliser un venin, mais A. Héraud, Nouveau dictionnaire des plantes médicinales, Paris, 1875, p. 56, fait cette remarque intéressante : « Les Anciens la croyaient alexitère; il est certain que son action tonique, excitante, peut être mise à contribution pour combattre la dépression résultant de l'introduction dans l'économie d'un poison ou d'un venin ». Ses propriétés cicatrisantes sont encore mentionnées dans J. Valnet, Phytothérapie⁴ (1979), p. 211-213, ainsi que son nom vulgaire, très significatif, de « plante à escarres ».
- 3. Du second hélénion qu'il décrit (I, 29) d'après Cratévas, Dioscoride se borne à dire : « Prise en boisson avec du vin, une seule racine a le pouvoir de porter remède aux morsures d'animaux venimeux ». La santoline maritime, dont la racine jaune pâle à écorce noire correspond exactement à celle de cet hélénion, « a été employée contre (...) l'hémoptysie », nous dit G. Bonnier (Flore complète de France, V, 102), sans préciser la partie de la plante utilisée. En tout cas, la médecine arabe a mis à profit les propriétés hémostatiques de ses feuilles, comme l'atteste Al-Ghafiqi (mort en 1165) ap. Ibn-Al-Baytar (env. 1197-1248), Collection des simples et des aliments : « On

^{23.} Scaliger a corrigé en σηπας la leçon des mss. σητας « mites », dépourvue de sens dans ce contexte. Mais le mot σήψ lui-même n'a pas un contenu nettement défini. Nicandre donne ce nom à un serpent venimeux, probablement une vipère, qui hante le sommet rocailleux de l'Othrys (*Thér*. 145-147) et à un lézard également venimeux que le scholiaste qualifie de χαλχίς parce qu'il a sur le dos des raies cuivrées (*Thér*. 817-821). Aucune identification sûre n'a pu être proposée pour l'un ni pour l'autre. Voir à ce sujet le commentaire de l'éd. Gow-Scholfield de Nicandre et Gossen-Steier s. v. Schlange, in R.E. II A I (1921), c. 552-553.

les utilise en pansement après les avoir triturées, comme cicatrisantes; elles arrêtent l'hémorragie » ²⁴.

- 4. La liste de synonymes que le Pseudo-Dioscoride propose pour σύμφυτον πετραΐον (Diosc. IV, 9) est elle aussi révélatrice de l'action antihémorragique attribuée à l'hélénion : σύμφυτον ... οἱ δὲ ἑλένιον... Αἰγύπτιοι αίμόστασις. Dans la notice correspondante il est dit de la « consoude des rochers » : « On l'administre avec de l'eau en cas d'hémoptysie et de néphrite. Bouillie avec du vin, elle se prend en boisson contre la dysenterie, les pertes rouges des femmes, et avec de l'oxymel, contre les déchirures musculaires et les fractures. (...) Elle cicatrise aussi les plaies récentes et vient à bout des hernies intestinales sur lesquelles elle est appliquée; elle resserre même la texture des viandes avec lesquelles on la fait bouillir ». L'équivalence σύμφυτον πετραῖον = ελένιον = Coris monspeliensis se vérifie en ce qui concerne les propriétés de cette espèce. Celle-ci est trop peu commune en France pour être mentionnée parmi les ressources médicinales de notre flore, mais on peut citer à son sujet Bonnier, Flore complète de France, VII, 89 : « Mise sur les plaies après avoir été séchée et pulvérisée, la plante est cicatrisante », et l'Encyclopédie du monde végétal, Paris, Quillet, 1964, p. 651 : « La médecine arabe la recommande pour son action cicatrisante sur les plaies ulcéreuses ».
- 5. Le « chou marin » identifié avec un hélénion dans la glose ἐλένιον (ἡ) θαλασσοκράμβη n'est connu de Dioscoride (II, 122, s. v. θαλασσία κράμβη) que comme purgatif. Le petit traité alimentaire du Pseudo-Hippocrate conservé dans le Phillippicus 1527 et édité par A. Delatte, op. cit., p. 479-482, signale aussi (p. 480-481, s. v. θαλασσοκράμβη) les propriétés laxatives et rafraîchissantes du « chou marin », mais en ajoutant : « il est bon pour les inflammations et les ulcères de l'estomac ». Ces indications sont exactement confirmées par celles que donne Bonnier, Flore complète de France, VII, 128 au sujet du « chou marin » ou « liseron soldanelle » : « La plante est vulnéraire; les parties souterraines de la plante sont purgatives ».
- 6. Si l'on admet que l'έλένιον défini dans le *Parisinus gr.* 2318 comme « une herbe du bord de la mer qui ressemble à la bette » n'est autre que le λειμώνιον de Diosc. IV, 16, à savoir probablement la bette de mer, on rapportera au premier l'action anti-hémorragique signalée (*ibid.*) pour le second : « il arrête les pertes rouges ». Malheureusement nous n'avons trouvé

^{24.} Traduction empruntée à A. HALOUBI, Les plantes des terrains salés et désertiques vues par les anciens Arabes, thèse sciences, Montpellier, 1988, n° 220, p. 291.

dans les ouvrages modernes aucun renseignement sur les effets pharmacodynamiques de *Beta maritima*.

7. La renouée bistorte, qui correspond selon toute vraisemblance à l'helenium/uiperina du Pseudo-Apulée, est au contraire une plante médicinale très connue. Son gros rhizome tordu au moins deux fois (d'où le nom de « bistorte ») est extrêmement riche en tannins, substances astringentes et hémostatiques par excellence. Il était utilisé naguère, et l'est peut-être encore sous forme de préparations, pour favoriser la cicatrisation des plaies ainsi que dans le traitement des hémorragies ²⁵.

Il est désormais évident que le nom d'hélénion est lié aux propriétés des plantes ainsi désignées. Quand nous les disons « vulnéraires », nous pensons avant tout à la contribution qu'elles apportent à la guérison des blessures. Mais ce qualificatif suggère aussi une étymologie plus satisfaisante pour le sens qu'un rapport artificiel et tardivement établi avec la légende d'Hélène. Le nom latin de la blessure uolnus (uul-), -eris appartient à une catégorie bien attestée en grec comme en latin, de substantifs neutres dans lesquels le suffixe *-os/-es se combine à un élargissement nasal de la racine ²⁶. Compte tenu d'accidents phonétiques propres au latin, uulnus peut représenter un ancien *welenos formé sur une racine dissyllabique *welo₁- ²⁷. Il n'y a aucune difficulté à faire reposer également έλένιον sur la base *welen-. Seule l'aspiration notée par l'esprit rude demande une explication. L'attique ne conserve généralement pas de trace d'un *w- initial devant voyelle (par ex. ἔπος, οἶχος en face de Γεπος, Γοιχος dans d'autres dialectes); néanmoins un

^{25.} Cf. HÉRAUD, Nouveau dictionnaire des plantes médicinales, p. 399; GARNIER, BÉZANGER-BEAUQUESNE, DEBRAUX, Ressources médicinales de la flore française, p. 376-377.

^{26.} Exemples grecs et latins dans P. CHANTRAINE, La formation des noms en grec ancien, Paris, 1933 [1979], p. 420.

^{27.} ERNOUT-MEILLET, D.E.L.L.⁴ (1959) s. v. uolnus: « La racine semble dissyllabique, à en juger par le hittite; lat. uolnus reposerait peut-être sur *welenos ». Même opinion dans A. Meillet-J. Vendryes, Traité de grammaire comparée des langues classiques³, Paris, 1960, p. 85: « Dans quelques mots où il résulte d'accidents phonétiques spéciaux, le groupe -ln-subsiste en latin: (...) uolnus (d'une racine *welo-), etc. ». La disparition du second -ĕ- de *welenos, qui a mis en contact -l- et -n-, s'explique par un phénomène de syncope dont le latin a d'autres exemples. Ainsi M. Niedermann, Précis de phonétique historique du latin³, Paris, 1953, étudie (p. 141-142) le cas de *olena > ulna « avant-bras », tout à fait semblable sur ce point à *welenos (ou plutôt *wolenos; cf. infra) > uulnus. En ce qui concerne le premier -ĕ-de *welenos, « e est devenu o devant l vélaire. Devant l + consonne, cet o a évolué ultérieurement en u » (Niedermann, op. cit., p. 54).

esprit rude tel que celui de ἐκών y correspond à F- attesté par ailleurs ²⁸. Si, comme le suggère M. Lejeune ²⁹, ce deuxième traitement a été favorisé par l'analogie (celle du réfléchi *swe dans le cas de ἐκών), l'esprit rude de ἑλένιον 30 doit peut-être quelque chose à la ressemblance formelle de ce terme technique d'emploi limité avec le nom célèbre de l'héroïne Ἑλένη. Des inscriptions archaïques récemment étudiées 31 présentent en effet pour ce dernier les graphies Γελένα et Ηελένα/-νη qui garantissent l'ancienneté de l'aspiration initiale. Du point de vue morphologique, la formation d'un substantif en -tov sur la base d'un thème en *-os/-es (attesté, il est vrai, par le latin uulnus, mais non en grec) n'a rien d'exceptionnel: τειχίον coexiste depuis Homère avec τεῖγος. On connaît d'autre part des noms de plantes formés avec le suffixe -tov à partir du terme désignant le mal qu'elles sont censées guérir; par exemple, χρίσσιον « herbe aux varices » (Diosc. I, 118, avec cette précision : « Andréas écrit que la racine attachée sur la partie malade fait cesser les douleurs dues aux varices » [κρισσῶν ἀλγήματα]), βουβώνιον « herbe aux bubons » (ainsi nommée dans Diosc. I, 119 parce que « c'est le remède approprié à l'inflammation des bubons » [πρὸς βουβώνων φλεγμονήν]). De même έλένιον signifiait, du moins à l'origine, « herbe aux blessures », « vulnéraire ».

Il est naturellement impossible de dire si ce sens est resté clair jusqu'à très basse époque pour les pharmacologues de l'antiquité, ou si le terme s'est étendu de proche en proche, d'une plante employée pour soigner les blessures à une autre dont les effets se révélaient identiques, sans que leur dénomination commune soit encore entendue comme une référence à leurs propriétés. L'étude de ces dernières nous permet au moins de donner une réponse négative à la question de Chantraine, D.E.L.G., s. v. Ἑλένη: « Le neutre ἐλένιον, ci-dessous, est-il un dérivé? » L'ἐλένιον « herbe aux blessures » est devenu par étymologie populaire l' « herbe d'Hélène » par suite d'un concours de circonstances : la ressemblance des deux mots grecs, toute extérieure mais frappante; l'emploi de plantes appelées hélénion pour

^{28.} Voir M. LEJEUNE, Phonétique historique du mycénien et du grec ancien, Paris, 1972, § 183, p. 176.

^{29.} Ibid., p. 177.

^{30.} A supposer qu'il soit authentique. On sait combien la tradition manuscrite est peu sûre en matière d'accentuation, mais il est tout de même assez remarquable que les trois principaux manuscrits de Théophraste (*Vaticanus Urbinas gr.* 61 [IX^e-X^e s.], *Laurentianus* 85, 22 [XV^e s.], *Parisinus gr.* 2069 [XV^e s.]) donnent ἐλένιον, avec esprit doux, dans *toutes* ses occurrences (*H.P.*: 6; *C.P.*: 2).

^{31.} C. de Simone, Nochmals zum Namen Έλένη, in Glotta, 56, 1978, p. 40-42.

cicatriser les plaies et arrêter les hémorragies, en particulier celles qui sont dues au venin des serpents; l'existence de la légende rapportée par Nicandre, dans laquelle Hélène maltraitait le serpent hémorrhois responsable de la mort de Canopos; peut-être même la représentation simultanée d'Hélène et de serpents dans l'iconographie cultuelle ³². Il y avait là les éléments du conte étymologique qui a créé un lien entre hélénion et Hélène et donné naissance à une explication du phytonyme assez cohérente pour séduire, sinon convaincre fermement, plus d'un étymologiste de notre temps.

Suzanne AMIGUES.

32. Hélène a été fréquemment associée dans le culte et dans l'art aux Dioscures, ses frères ou demi-frères (voir désormais, outre DAREMBERG-SAGLIO, Dictionnaire des antiquités, s. v. Helena [P. Paris] et Dioscuri [S. Reinach], le Lexicon iconographicum mythologiae classicae, s. v. Helene [L. Kahil] et Dioskouroi [A. Hermary]). Or les Dioscures sont souvent figurés avec des serpents, attribut des divinités chthoniennes, « surtout en Laconie où on les associe étroitement au culte des morts dont ils sont une sorte de métamorphose » (A. HERMARY, L.I.M.C. III I, 590; voir ibid. les nos 58-61, 64, 224, 231 du catalogue). Il arrive même que soient représentés ensemble les Dioscures, une femme qui pourrait être Hélène et des serpents. P. PARIS, loc. cit., décrit deux bas-reliefs de Carnuntum où se trouvent réunis deux cavaliers, un petit personnage féminin et un long serpent. A son avis, « la femme peut être Hélène »; pour S. Reinach, qui commente les mêmes documents à propos des Dioscures, « la personnalité mythique de la figure féminine est difficile à préciser ». En plus de ces trouvailles anciennes, on versera désormais au dossier deux stèles identiques mais non jumelles récemment découvertes dans la campagne cyrénéenne et étudiées par C. Dobias-Lalou sous le titre Nouveaux documents sur un Dioscure en Cyrénaïque, à paraître dans Libya Antiqua, 17-18 (je remercie l'auteur de cet article d'avoir bien voulu m'en communiquer le texte et les photographies avant publication). La partie supérieure de ces reliefs montre un cavalier assimilable à Castor tenant sa monture par la bride et tourné vers une femme dont la fonction et l'identité demeurent mystérieuses; au-dessous de cette scène sont alignés horizontalement douze serpents sur une stèle, treize sur l'autre. La date suggérée par C. Dobias-Lalou est le 11^e siècle a.C. Sans nous dissimuler les difficultés d'interprétation qui subsistent, nous retiendrons seulement qu'il a pu exister en certains points du monde grec, avant l'époque où s'est élaboré à Alexandrie notre conte étymologique, des monuments sur lesquels des serpents côtoyaient une figure féminine que son association avec les Dioscures invitait peut-être à prendre pour Hélène.